



Les FSI appellent Ã une action unifiÃ©e Ã la suite de lâ??arrÃªt de la CIJ dans lâ??affaire du gÃ©nocide de Gaza

## Description

*Les FÃ©dÃ©rations syndicales internationales (FSI) signataires ci-dessous prennent acte de lâ??ordonnance de la Cour internationale de justice (CIJ) rendue dans lâ??affaire opposant lâ??Afrique du Sud Ã IsraÃ«l concernant lâ??application de la Convention sur le gÃ©nocide dans la bande de Gaza, qui dÃ©montre lâ??importance vitale de lâ??Ã©tat de droit international et de son application effective.*



*Photo : LA HAYE, 16 décembre 2015 : salle d'audience et banc de la Cour Internationale de Justice, principal organe judiciaire des Nations Unies situé à La Haye*

Par IndustriALL Global Union, le 31 janvier 2024

Les mesures provisoires contraignantes de la CIJ répondent au besoin urgent de protéger la population de Gaza et d'empêcher qu'elle ne subisse d'autres préjudices. La CIJ et la Convention existent pour protéger les droits de l'homme et la sécurité des personnes vulnérables et comptent sur le soutien de la communauté internationale. Le moment est venu de renforcer la confiance dans l'ordre juridique international.

Les FSI soulignent la gravité de la situation. Nos membres à Gaza sont tués dans l'exercice de leurs fonctions, notamment des enseignants, des travailleurs de la santé, des transporteurs, des journalistes, du personnel de l'ONU, des travailleurs humanitaires internationaux et bien d'autres encore.

Nous demandons instamment à Israël de se conformer à l'ordonnance de la CIJ et de prendre des mesures immédiates pour prévenir les actes de génocide, punir l'incitation au génocide et faciliter la fourniture de services de base et d'aide humanitaire aux Palestiniens de Gaza.

Les signataires demandent également à la communauté internationale de prendre les mesures suivantes :

- Tous les États parties à la convention sur le génocide doivent s'acquitter de leur obligation de prévenir le génocide : le Conseil de sécurité des Nations unies et les États membres doivent collaborer pour veiller à ce que les mesures provisoires soient intégralement mises en œuvre.
- Le procureur de la Cour pénale internationale doit accélérer les enquêtes sur les allégations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis par Israël et les groupes armés palestiniens : une enquête approfondie et indépendante est essentielle pour traduire les auteurs en justice et prévenir de nouvelles violations.
- Les dirigeants mondiaux doivent donner la priorité à la diplomatie et au dialogue plutôt qu'à la violence : obtenir la libération de tous les otages et œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable qui garantisse la sécurité de tous les Palestiniens et Israéliens.

Tout en exprimant notre soutien à l'enquête interne de l'ONU, la population de Gaza et nos membres dépendent de l'aide vitale apportée par l'UNRWA. Les FSI demandent instamment aux pays qui ont suspendu leur financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) de reconsidérer leur décision.

Les FSI ci-dessous représentent des millions de travailleurs et travailleuses dans tous les secteurs de l'économie à travers le monde. Nous nous engageons à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et les droits syndicaux dans le monde entier et nous continuerons à faire entendre notre voix pour défendre les travailleurs et les travailleuses.

Source : [IndustriALL Global Union](#)

Traduction : AJC pour l'Agence Média Palestine

**date créée**  
2024/02/07